

MAIRIE de GEAY

17250

.....

☎ : 05.46.95.61.09

ARRÊTÉ MUNICIPAL

N° 2024- 018

Le Maire de la commune de GEAY,

Vu le Code de la Route,

Vu l'article L 2213-1 et L 2213-4 du Code des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route et notamment les articles R44 "Signalisation" et R225 "Pouvoirs du Maire",

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 131 et suivants,

Vu la demande formulée le 6 mars 2024 par BOUYGUES E&S CHARENTE – représenté par Mr Freddy ISAMBERT TSA 70011 CHEZ SOGELINK 69134 DARDILLY pour ENEDIS Bd Aristide Briand 17300 ROCHEFORT,

Vu les travaux de pose de compteur et branchement aux réseaux, il est nécessaire de réglementer la circulation **route des Iles**.

Considérant que pour la bonne exécution de ces travaux, la sécurité des usagers, la commodité de la circulation et du stationnement, il y a lieu d'autoriser ces travaux et la circulation par alternance sur la voie concernée,

ARRETE

Article 1 : Bouygues E&S est autorisée à effectuer les travaux. **La route des Iles circulera en alternance par feux tricolores le temps des travaux.**

Article 2 : Les travaux se dérouleront entre le 2 avril 2024 et le 2 mai 2024 sur 10 jours calendaires.

Article 3 : La signalisation réglementaire sera mise en place par BOUYGUES E&S –, chargée des travaux, pour permettre l'application de la présente disposition.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- BOUYGUES E&S – TSA 70011 CHEZ SOGELINK 69134 DARDILLY,
- La Gendarmerie de St Porchaire

Fait à Geay, le 7 mars 2024

Le Maire,
Jacky MICHAUD

The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE GEAY' at the top and 'Charente-Maritime' at the bottom, with a central emblem. The signature is written over the seal.